

ENTRE LES FONDATRICES SUIVANTES :

SARL PRESTATIONS VITICOLES BANTON LAURET

Siège social : 2 Arvouet, 33330 VIGNONET

N° SIRET : 37892092000022

Représentée par Monsieur Benjamin BANTON

Dûment habilité aux fins des présents

Agissant en qualité de Gérant

Et

Le Comité Social et Economique statuant à la majorité des membres présents (*l'accord est constaté par PV ; ce PV ou un extrait doit être joint au règlement pour le dépôt*).

SARL VITI MORLEY

Siège social : lieu-dit Escorchebouc, 33550 CAPIAN

N° SIRET : 507 691 269 00025

Représentée par Monsieur Edouard Descamps

Dûment habilité aux fins des présents

Agissant en qualité de Gérant

Le Comité Social et Economique statuant à la majorité des membres présents (*l'accord est constaté par PV ; ce PV ou un extrait doit être joint au règlement pour le dépôt*).

SARL AQUITAINE VITI SERVICES

Siège social : 108 Avenue de l'Europe -chadoué, 33350 SAINT MAGNE DE CASTILLON

N° SIRET : 49310037400021

Représentée par Monsieur Jérôme SANTIN,

Dûment habilité aux fins des présents

Agissant en qualité de Gérant

Le Comité Social et Economique statuant à la majorité des membres présents (*l'accord est constaté par PV ; ce PV ou un extrait doit être joint au règlement pour le dépôt*).



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et
des solidarités**

Bordeaux, le 13 février 2025

Affaire suivie par : christine HEMMERLIN
Tel : 05.47.47.47.47
Courriel : ddets-accord-entreprise@gironde.gouv.fr

**PRESTATIONS VITI VINICOLES BANTON
LAURET
193 ROUTE DE SAINT EMILION
33330 VIGNONET**

Récépissé de dépôt N° T03325063875

Le directeur régional certifie qu'en application des articles L.2231-6, L.2231-7, L.2232-28, L.2232-29, L.2261-1, L.2261-8, L.2524-5, L.3313-3, L.3315-5, L.3323-4, L.3323-6, L.3332-9, L.3345-1, L.3345-2, D.2231-2 à 8, D.3313-1 à 3, D.3313-6, D.3313-7-1, D.3323-1, D.3323-2, D.3323-8, D.3345-1 à 5, R.2231-9, R.3332-4, R.2242-1, R.5121-29 et R.5121-32 du code du travail, il a été déposé le **12/02/2025** :

PERECOI EDT'PRESTA Epargne

Conclu le 30/01/2025

Entre :
PRESTATIONS VITI VINICOLES BANTON LAURET
N° SIRET : 37892092000022

Et

Les salariés représentés par : Élu ou salarié non mandaté

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

La Cheffe de l'unité relation du travail

Fatima HADJ-CHERIF

Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales et conventionnelles ; ni même une reconnaissance de sa conformité au regard des dispositions légales qui président à ses modalités de conclusion.

La validité de tout texte peut être contestée devant le juge judiciaire



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et
des solidarités**

Bordeaux, le 13 février 2025

Affaire suivie par : christine HEMMERLIN
Tel : 05.47.47.47.47
Courriel : ddets-accord-entreprise@gironde.gouv.fr

VITI MORLEY
ESCORCHEBOUC
33550 CAPIAN

Récépissé de dépôt N° T03325063878

Le directeur régional certifie qu'en application des articles L.2231-6, L.2231-7, L.2232-28, L.2232-29, L.2261-1, L.2261-8, L.2524-5, L.3313-3, L.3315-5, L.3323-4, L.3323-6, L.3332-9, L.3345-1, L.3345-2, D.2231-2 à 8, D.3313-1 à 3, D.3313-6, D.3313-7-1, D.3323-1, D.3323-2, D.3323-8, D.3345-1 à 5, R.2231-9, R.3332-4, R.2242-1, R.5121-29 et R.5121-32 du code du travail, il a été déposé le **12/02/2025** :

PERECOI EDT'PRESTA Epargne

Conclu le 30/01/2025

Entre :
VITI MORLEY
N° SIRET : 50769126900025

Et

Les salariés représentés par : Élu ou salarié non mandaté

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

La Cheffe de l'unité relation du travail

Fatima HADJ-CHERIF

Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales et conventionnelles ; ni même une reconnaissance de sa conformité au regard des dispositions légales qui président à ses modalités de conclusion.

La validité de tout texte peut être contestée devant le juge judiciaire



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et
des solidarités**

Bordeaux, le 13 février 2025

Affaire suivie par : christine HEMMERLIN
Tel : 05.47.47.47.47
Courriel : ddets-accord-entreprise@gironde.gouv.fr

AQUITAINE VITI-SERVICES
108 AVENUE DE L'EUROPE

33350 SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON

Récépissé de dépôt N° T03325063879

Le directeur régional certifie qu'en application des articles L.2231-6, L.2231-7, L.2232-28, L.2232-29, L.2261-1, L.2261-8, L.2524-5, L.3313-3, L.3315-5, L.3323-4, L.3323-6, L.3332-9, L.3345-1, L.3345-2, D.2231-2 à 8, D.3313-1 à 3, D.3313-6, D.3313-7-1, D.3323-1, D.3323-2, D.3323-8, D.3345-1 à 5, R.2231-9, R.3332-4, R.2242-1, R.5121-29 et R.5121-32 du code du travail, il a été déposé le **12/02/2025** :

PERECOI EDT'PRESTA Epargne

Conclu le 30/01/2025

Entre :
AQUITAINE VITI-SERVICES
N° SIRET : 49310037400021

Et

Les salariés représentés par : Élu ou salarié non mandaté

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

La Cheffe de l'unité relation du travail

Fatima HADJ-CHERIF

Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales et conventionnelles ; ni même une reconnaissance de sa conformité au regard des dispositions légales qui président à ses modalités de conclusion.

La validité de tout texte peut être contestée devant le juge judiciaire